



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 19 décembre 2018

OBJET :

DE-18-12-1-37) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DU FONDS REGIONAL POUR LE TOURISME

L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Monsieur le Maire le vendredi 07 décembre 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, Mme DUPRÉ, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, Mme KAMINSKA, Mme TOP, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme POMMIER.

Absents excusés : M. LOUVIGNÉ (pouvoir à M. LEBEAU), Mme VALVERDE (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme MAFFRE-BOUCLET (pouvoir à M. STEIN), Mme COMBE (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absent(e)s : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20181219-lmc1H5860H1-DE
Date de réception en Préfecture : 21/12/2018
Date de Publication : 21/12/2018

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil régional d'Ile-de-France 221-16 du 15 décembre 2016 relative à la création du Fonds régional pour le tourisme, modifiée par la délibération CP 2018-299 du 4 juillet 2018 ;

Vu les critères d'éligibilité définis par le Fonds régional pour le tourisme et notamment ses quatre axes prioritaires que sont la modernisation de l'offre touristique et la transition numérique, le soutien à la promotion et à la communication, l'émergence de la région multilingue et la sécurité des sites et des parcours touristiques ;

Considérant que la Ville de Vincennes souhaite s'engager dans la réalisation de 14 panneaux d'information historique et patrimoniale implantés dans les quartiers de la ville à proximité de bâtiments ou sites remarquables mais également dans un projet de valorisation numérique de l'offre touristique vincennoise ;

Après avis de la commission Culture et Tourisme du 14 décembre 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Sollicite auprès du Conseil régional d'Ile de France, au titre du Fonds régional pour le tourisme, une subvention pour les projets « Recherche iconographique, conception graphique et réalisation de 14 panneaux d'information historique et patrimoniale » et « Valorisation numérique de l'offre touristique vincennoise ».

ARTICLE II : Autorise Madame le Maire à signer les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

ARTICLE III : Dit que la recette sera imputée aux chapitre et article correspondants du budget de la Ville.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé